

Agriculture (Novembre 2002.)

Sommaire.

Données économiques.

Données relatives au site de Planeau.

Données concernant le canton de Thiviers

Un secteur d'élevage, qui est un des fleurons du département.

1. L'image :
2. Les labels
3. Les logiques économiques.
4. Le social.
5. Politique de l'environnement.

Conclusion :

**Ne lâchons pas la proie pour l'ombre!
Après nous, c'est encore la vie...**

Données relatives au site de Planeau site prévu pour l'implantation de l'incinérateur, sur la commune de Thiviers, large zone de pâturage à l'ouest de Thiviers, qui s'étend sur les communes de St Romain St Clément, de St Martin de Fressengeas, et de St Jory de Chalais.

(Les chiffres et les lettres entre parenthèses renvoient à la carte ci-jointe.)

Important secteur d'élevage de plein air, sans doute le premier en Dordogne

Zone agricole d'une densité exceptionnelle, moyenne d'âge des exploitants = 40/50 ans ; zone sensible du fait des **classifications**, des **labels** et d'une **clientèle fidélisée**. (Chiffres de mars 2001)

Production de **LAIT** : liste des exploitations situées **dans un rayon de 2 km**.

(nous n'avons pas fait le décompte des vaches laitières.)

- * GAEC des Ages (A)
installation classée
vente directe en conditionnement aux collectivités et aux supermarchés. Forte image locale de qualité.
- * GAEC de La Vergne (B)
Installation classée
- * Guy Lafont, moulin de Feuillas (C)
installation classée
- * Mauroux Régis (D)
- * Favard Jean Luc (E)

TOTAL **1.359.000** litres/an

Production de **VIANDE BOVINE**, (les laitières ne sont pas comptées)

Liste des exploitations situées **dans un rayon de 2 km** :

- E A R L Planeau (1)
Installation classée
Label « Critères Qualité Certifiés »
Label « Le Bœuf de Tradition Bouchère »
Label « blason prestige »
- Mouton Benoit (2)
Label « blason prestige »
- GAEC des Deux Rivières (3)
Installation classée.
Label « Blason prestige »
Label « Rouge »
- GAEC des Galeix (4)
Installation classée
Label « Critères Qualité Certifiés »
Label « Le Bœuf de Tradition Bouchère »
Label « blason prestige »
- * Trémoulinas (5)
Label « veau sous la mère »
- Debord Pierre (6)
- GAEC La Vergne (7)
- Guillout (8)
- Bouthier (9)
- Amblard (10)

TOTAL..... **2000** bovins

Culture biologique et culture maraîchère traditionnelle

- **Etablissements LACHAUD & Fils (III)** Conserverie de produits de cultures maraîchères . Sont cultivés dans un rayon de 5 km :
 - oseille.....29.804 kg
 - pointes d'orties.....689 kg
 - cornichons.....2343 kg

Clientèle fidélisée depuis 30 ans pour les plus anciens en épicerie fine et restauration; exigence de produits de haute qualité garantis sains et naturels ; **l'image environnementale** doit rester inchangée., au risque de compromettre l'avenir de l'entreprise.

EPICERIE FINE : 50% de la production

- Fauchon
- Albert Ménès
- Hédiard
- Rödel
- Eric Bur
- Quality Food (Belgique)

RESTAURATION : 50% de la production

Main d'œuvre

Emplois directs : équivalent temps plein = 8 personnes
indirects : (cultivateurs) = 40 personnes

- GAEC des Ages (I)
 Vergers**8 ha**, **culture biologique**, depuis 1968 ,
 contrôlé par « Qualité- France ».
- Ferme –auberge du « Moulin de Feuillas » (II)
 Classée « bienvenue à la ferme » = engagement de servir
 des **produits de la ferme**.
- * Bouthier, jardinier- maraîcher (IV).

Considérations concernant le canton de THIVIERS.

2.1 ELEVAGE DANS les communes du CANTON DE THIVIERS.

L'économie du « Pays de THIVIERS » est essentiellement une économie rurale . Pour l'élevage de bovins il est le **premier canton de Dordogne** Nous ne donnons que les chiffres des activités se rapportant aux bovins : lait et viande. Cependant il faut savoir que le canton compte aussi des élevages d'ovins, d'oies et de canards ,de porcs sous label.

BOVINS (destination : viande de boucherie)

communes	nombre d'éleveurs	nombre d'animaux
Cognac/Isle -----	24 -----	1238
Eyzerac -----	14 -----	698
Lempzours -----	2 -----	135
Nantheuil -----	24 -----	1730
ST Jean de Côte -----	3 -----	217
ST Martin de Fressengeas ----	25 -----	1332
ST Pierre de Côte -----	11 -----	546
ST Romain ST Clément -----	11 -----	966
Thiviers -----	36 -----	2935
Vaunac -----	5 -----	343
total	155	10.140 bovins

LAIT

communes	litres par an
Thiviers -----	620.000
ST Martin de F. -----	1.300.000
ST Romain -----	850.000
Eyzerac- Lempzours -----	450.000
Total -----	3. 220.000 litres/an

Un secteur d'élevage, qui est un des fleurons du département.

1. L'image

Dans notre système commercial, **l'image est le souci majeur et l'argument décisif**. La publicité, c'est l'art d'attacher à un produit une image positive ... par stratégie ! La renommée c'est construire son image forte ... par la qualité du travail.

Les éleveurs du Pays de Thiviers ont approvisionné en « bovins de haut de gamme » les halles de Paris, pendant près d'un siècle. Le marché est aujourd'hui élargi à l'exportation. C'est l'importance de la production et les débouchés dans les filières qualité qui ont légitimé **la construction des Abattoirs à Thiviers**. Ils ont coûté de gros sacrifices à la ville. **Ils sont aujourd'hui les premiers d'Aquitaine**.

Lors de la crise de la « vache folle », le « Pays de Thiviers » n'a pas été déstabilisé, grâce à son image forte. Mieux, **les Abattoirs de Thiviers ont pris des parts de marché**. Des emplois se sont créés, directs et indirects (transports....)

Le choix du site de Thiviers pour implanter un incinérateur est une **erreur économique**, mettant en danger un foyer d'activité agricole très dense, très sensible et très diversifié, qui s'acharne à maintenir sa **réputation d'excellence**.

L'atteinte à l'image d'une « production préservée » entraînera sans doute la perte d'une clientèle qui recherche toujours « plus de qualité », tant en France qu'à l'étranger ; notre marché est désormais européen. La clientèle « bio » est la cible commerciale que vise le secteur de production de Thiviers.

La zone de Planeau, où on veut implanter l'incinérateur est une **vitrine**. Géographiquement, c'est une très large cuvette ; l'incinérateur sera au centre. Commercialement, cette zone est riveraine des Abattoirs. **Un incinérateur riverain des Abattoirs, c'est de la contre-publicité**.

2. Les labels

Le label est une garantie ; le consommateur y est attentif. Le système de distribution dans les grandes surfaces a éliminé en partie le personnel spécialisé. **L'affichage remplace le vendeur.** Dans le maquis d'informations portées sur l'étiquette, le client ne retient souvent que la plus lisible, par exemple le label « veau sous la mère ». **Le label déclenche le choix.**

Les agriculteurs sont aujourd'hui des chefs d'entreprise à gestion tendue ; des crédits sont en cours sur les investissements en matériel et en installations pour mise aux normes. **La perte d'un label** entraîne une baisse de revenus, et ses conséquences ... Or, un label ça se mérite , mais c'est fragile. Les critères environnementaux sont pris en considération tout autant que les techniques de production..

Le Conseil d'Hygiène Publique , dans sa publication du 17 mars 98 écrit :
« il est demandé de tenir compte des contraintes de qualité imposées à la filière agricole pour l'implantation d'installations à risques »

La proximité d'un incinérateur est une menace pour certains labels. **La réglementation européenne** n'a pas clos les chapitre des exigences en la matière . **Personne ne peut dire quelle sera, demain, la position communautaire pour ce genre de voisinage.** Si nos labels étaient atteints , l'exportation de nos produits ne serait pas facilitée. Ce serait un important manque à gagner.

**Les Abattoirs de Thiviers, les plus gros au Sud de la Loire ,
 exportent 64% de leur production.**

Le label rassure le client . Changer les idées des gens ne se décrète pas ..
 Ceux qui ont peur, ont réellement peur ; et **« ce sont nos clients ; sans eux nous n'existons plus. »**

3. Les logiques économiques.

Le coût du transport des déchets est l' argument de décision invoqué par le SMD3 pour implanter l'incinérateur sur le site de Planeau . **Le SMD3 retient l'argument économique le plus favorable à sa logique .**

Mais, en face, il y a une autre logique, et d'autres chiffres à prendre tout autant au sérieux. Un secteur d'activités et un bassin d'emploi actif ont aussi leur réalité comptable.

La SNCF fait de la gestion privée, elle n'intègre que **les coûts internalisés**, limités au service de transport qu'elle propose.

Le département doit faire de gestion publique ! Il doit prendre en compte **les coûts externalisés**, ceux qui n'entrent pas dans le document comptable du SMD 3, et que d'autres auront à supporter: indemnisations en cas d'accident, dépréciation d'exploitations, pertes de marchés, préjudices divers...pertes d'emplois en cascade .On l'a vu récemment en Savoie ; qui a payé ?

La collectivité ne peut pas être gagnante à déstabiliser un secteur d'activités local, et par ricochet, tout un canton. Nous ne pouvons pas accepter de comptabilité tronquée où **seuls les intérêts des uns sont comptabilisés.**

4. Le social.

Dans les préoccupations des Français, **le social, l'emploi en particulier**, tient un rang éminent. La population s'accroissant, il importe de développer l'emploi. **Attention ! créer des emplois n'augmente pas forcément le nombre effectif de postes de travail.** Nombreux sont les exemples d'**emplois créés en amont qui détruisent des emplois en aval.** Il faut une arithmétique rigoureuse pour décider de l'opportunité d'un choix.

Il n'est pas sage « d'imposer une mutation », ces choses là ne vont pas sans chaos ! **Vouloir « revitaliser » le pays de Thiviers en compromettant sa spécificité, c'est prendre le risque de bouleversements sociaux..**

Le pays de Thiviers a besoin d'emplois, mais il veut **préserver les emplois existants, entre autres, ceux qui sont liés à son « pôle agricole ».** Protéger ce qui existe déjà, qui marche et qui fait vivre une partie de la population., c'est le bon sens. **Il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul.**

Au pays de Thiviers, avec ses 12.000 bovins, ses 1.300.000 litres de lait, ses conserveries, **le « pôle agricole » crée des emplois induits** : les abattoirs, l'agro-alimentaire et sa distribution, la mécanisation, les tracteurs, tout l'outillage, les appareils de traite, les installations, les bâtiments, les diverses retombées sur le commerce local, et tout le « pôle tertiaire ». Autant de postes, autant d'emplois créés, le plus souvent locaux.

Menacer l'équilibre d'une structure aussi complexe , enracinée, active, non-délocalisable (car on ne délocalise pas une ferme), **c'est une aventure dont il faut bien mesurer les effets.**

5. Politique de l'environnement.

Une bonne gouvernance ne peut ignorer **l'environnement**, ses problèmes locaux et ses conséquences : une politique qui ignore l'environnement (ce qui s'est passé un peu partout, élevage porcin en Bretagne, vache folle, quelques incinérateurs, Toulouse) entraîne souvent des coût sociaux , financiers, sanitaires démesurés ; **une mauvaise politique environnementale se révèle toujours antiéconomique et antisociale.**

Les coûts externes apparaissent alors ; **le contribuable doit éponger le passif** : « les pollués-payeurs ». De plus, on ne comptabilise pas l'avenir ; on laisse une ardoise à nos descendants...

Quand on raisonne en termes sectoriels, à courte échéance, en termes de facturation annuelle, on ne peut pas faire de bonne politique environnementale. **On attend des pouvoirs publics est une gestion élargie, globale , étalée sur le temps et dans l'espace.**

A qui appartient l'environnement ?

Au plus « culotté », à celui qui se l'approprie. C'est la stratégie du fait accompli. D'où une pagaille assez générale , sans arbitre où chacun défend ses intérêts matériels et politiques. **C'est en spéculant sur les vides juridiques qu'est géré l'environnement.** En Dordogne on en prend le chemin !

On promet une manne financière aux communes qui recevront l'incinérateur ; c'est un bien pour les communes, c'est une duperie pour les particuliers qui seront touchés et lésés ; qu'une exploitation soit mise en difficulté et elle devra faire face, seule ; la taxe professionnelle que rapporte l'incinérateur ira aux communes ; à quoi servira-t-elle ? **La taxe professionnelle ne servira pas à réparer les dommages subis par les particuliers.**

5. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre! Le Pays de Thiviers doit rester une capitale de la qualité, du patrimoine et de la tradition.

Historiquement, le Pays de Thiviers, c'est **la viande, le lait, le gras, les artisans conserveurs, les marchés, les abattoirs ...et ce qui tourne autour.**

Dans les familles, **les savoir-faire se sont transmis de génération en génération**, comme un héritage. La sélection des troupeaux, le soin porté à des herbages aux qualités naturelles, l'importance de la production, ont été le creuset de leur politique volontariste pour trouver des débouchés dans les filières qualité.

6. Après nous, c'est encore la vie...

Nous avons une "**culture rurale**" exclusive; nous n'avons ni une « culture urbaine », ni une "culture industrielle".

La modernité pour nous c'est de **garder vert le "Périgord Vert"**.

Demain une part du développement agricole et rural reposera sur « **le tourisme vert** » ; notre secteur est en plein essor : chemins de randonnées, fermes auberges, gîtes ruraux...

Thiviers, ville porte du Parc Naturel Régional a besoin de garder intacte l'image que nous entretenons ; c'est notre meilleure chance pour demain, et pour tout le pays de Thiviers.

Notre ruralité, notre agriculture, notre tourisme "identitaires" sont nos "matières premières". Ces "matières premières" constituent notre marché porteur, ce sont nos « valeurs montantes », nos « plus-values » de demain.

